



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 02¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Interpréter, à la demande du pouvoir adjudicateur, le contenu du marché public ou de l'accord-cadre.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA CAPA

Immeuble Stiletto, Route du Stiletto

CS 90180, 20700 AJACCIO Cédex 9

Correspondant : Madame La Directrice Générale

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL EGEPP

Ld. Canapaggiolo

Suaralta

BP 60200

20 186 Ajaccio cedex 2

Correspondant : Madame Chantal SUSINI

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE DE BASTELICA

Lot n° 07 : Démollitions - Gros œuvre.

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 28/12/2018

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 10 mois

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 178 130,80
- Montant TTC : 195 943,88

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet de valider la réalisation de travaux modificatifs suite à l'avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France de surélever le bâtiment et de relever l'ensemble des niveaux, ayant contraint le Maire de la Commune de Bastelica à prendre un arrêté refusant le permis en construire :

- La dépose des murs, et des linteaux au-dessus des portes et portes fenêtres,
- La reprise en sous-couvre des portes et portes fenêtres,
- Le renforcement de la dalle,
- La création d'allèges béton, tableaux, et talonnettes,
- Le décaissement complémentaire pour création d'un hériçon ventilé sous dalle,
- La dépose d'un linteau fissuré (localisation : fenêtre séjour RDJ) et son remplacement par un linteau en pierre,
- La mise en œuvre de linteaux HEA intérieur et pierre extérieur (localisation : fenestron cuisine RDJ),
- Des rebouchages en pierres des vides en façade,
- La démolition du lavoir et l'enlèvement des gravats,
- La construction d'un local technique en lieu et place du lavoir à démolir.

Ainsi que divers travaux nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage :

- Le déplacement du baraquement de chantier et son raccordement électrique (à la demande de la Commune qui entreprend des travaux sur l'emprise de l'emplacement actuel du baraquement),
- La fourniture et pose de clôtures pour délimiter les jardins privés,
- La mise en œuvre d'un système d'arrosage des jardins privés.

Pour finir les prestations suivantes du poste « réseaux enterrés sous dallage » sont supprimées :

- Canalisations (article 727 du DPGF initial),
- Regards (article 728 du DPGF initial).

Sont joints au présent avenant :

- La note justificative du maître d'œuvre,
- L'arrêté refusant un permis de construire au nom de la Commune de Bastelica,
- Le devis n°03881 du 04/11/2021 établi par l'entreprise EGEPP.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON

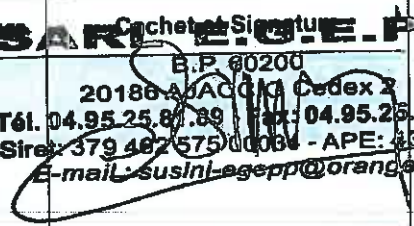
☐ OUI

REÇU EN PREFECTURE

le 23/11/2021

Application agréée E-legalite.com

10_RV-02A-272000019-20211117-2021_175001

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Cachet et Signature
Madame SUSINI Chantal, Gérante.	Ajaccio, le 10/11/2021	 SARL E.S.E.P.P. B.P. 00200 20186 AJACCIO Cedex 2 Tél. 04.95.25.81.89 Fax: 04.95.25.81.92 Siret: 379 482 575 00064 - APE: 4399 C E-mail: susini-esep@orange.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

2 - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : AJACCIO, le 17 NOV. 2021

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

La Directrice Générale
Michèle ORLANDI




■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.